

European Studies in English (ESE)



NIVEAU 1 ANNEE 2024-2025

Université Clermont Auvergne



**UFR LANGUES,
CULTURES ET COMMUNICATION**
Université Clermont Auvergne

Annuaire département

Directeur du département d'anglais

M. Jérôme Grosclaude

jerome.GROSCLAUDE@uca.fr

Responsable du parcours ESE

M. Jérôme Grosclaude

jerome.GROSCLAUDE@uca.fr

Responsable 1^{ère} année ESE

Mme Raphaële KILTY

Raphaelle.ESPIET-KILTY@uca.fr

Responsable 2^{ème} année

M. Jérôme Grosclaude

jerome.GROSCLAUDE@uca.fr

Responsable séjour d'études 3^{ème} année

M. Jérôme Grosclaude

jerome.GROSCLAUDE@uca.fr

Responsable stages 3^{ème} année

M. Jérôme Grosclaude

jerome.GROSCLAUDE@uca.fr

Avant-propos

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le pôle d'accueil d'information et d'orientation : **La Fabrique** (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez les découvrir sur le site de l'UCA à l'adresse suivante : <https://lafabrique.uca.fr/> ou <https://www.uca.fr/formation/reussite-orientation-et-insertion/la-fabrique>

Présentation de la licence Licence Etudes Européennes et Internationales

La mention de licence Etudes européennes internationales concerne quatre aires culturelles différentes : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. L'enjeu principal de cette mention consiste à positionner des étudiants au sein de promotions à forte identité, et à préparer leur entrée sur le marché du travail non seulement français et francophone, mais aussi européen et mondial, le diplôme les destinant à des métiers qui peuvent aller de la fonction publique, à l'expertise patrimoniale, à la traduction appliquée, à la conduite de projet, à des postes en entreprise privée, à l'enseignement et à la valorisation de la culture dans des organismes français ou internationaux, la liste n'étant pas exhaustive.

Le parcours **European Studies in English** comporte une mobilité obligatoire en L3 et un stage professionnel. Il présente une offre de formation riche, à la fois historique, littéraire, artistique, linguistique, traductologique, juridique et institutionnelle.

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin de la L1 ou de la L2 en optant pour sa mineure. En troisième année, année de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure. Les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Sciences ou Lettres-administration) ou l'option FLE (Français langue étrangère). Chaque année s'ajoutent à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Les mineures possibles dans la Licence EEI-ESE

Notre unique partenaire est la **Licence LLCER parcours Anglais**

Canaux de diffusion des informations

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

A partir de ce site, vous pouvez accéder à votre Environnement Numérique de Travail (ENT). Vos identifiants et mots de passe vous seront donnés au moment de votre inscription administrative.

Votre ENT vous permettra, entre autres, de consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle. Vous pouvez accéder aux documents de cours créés par certains enseignants, à l'annuaire universitaire. Vous pouvez vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger. Vous pouvez vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury. Vous pouvez vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Glossaire

UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
N1	1ère année de licence – Niveau 1
N2	2ème année de licence – Niveau 2
N3	3ème année de licence – Niveau 3
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, etc.
Majeure	Cursus principal
Mineure	Cursus secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

1^{ère} session ou évaluation initiale et la session de rattrapage dite seconde chance.

La 2^{ème} chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs (EC) non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il n'a pas validés.

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT. Ou ici :
<https://lcc.uca.fr/scolarite/evaluation-des-connaissances/document-complementaire-aux-regles-relatives-aux-etudes-ufr-lcc#body>

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

<https://lcc.uca.fr/scolarite/regime-special-detudes-rse>

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/periode-de-cesure>

Lieux de travail, bibliothèque, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, en remplissant une demande sur place, salle A11 ou bien en ligne sur : <https://bu.uca.fr/>

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 17h ; Mardi : 10h - 17h ; Mercredi : 10h - 17h ; Jeudi : 10h - 17h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre. Ouverture le 12/09/2022

Services santé

Prévention et information

Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux

04 73 40 55 07

suh@uca.fr ou handicap.clermont-universite@uca.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tou·te·s les étudiant·e·s et offre GRATUITEMENT : un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ; une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ; un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ; de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ; de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ; un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

sante.clermont-universite@uca.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale. Si vous avez besoin d'une aide psychologique : <https://lcc.uca.fr/vie-etudiante/soutien-psychologique-aux-etudiants-1>

Fiche synthétique des enseignements

N1, S1

S1 Majeure ESE

UE 1.1 Traduction technique (EvC)

2 cours (1TD thème + 1TD version), P. Durin

UE 1.2 Traduction consécutive (EvT) -

2 cours (1TD thème + 1 TD version), P. Durin

UE 1.3 Histoire Europe 1 (EvT)

2 HCM, J. Lacroix Grangeon

UE 1. 4 Culture Europe 1 (EvT)

2 HCM, T. Whitton

UE 1.5 Introduction to Economics (EvT)

2 HCM, A. Minea

UE 1.6 Actualités européennes (EvC)

2 HTD, T. Whitton

S1 Mineure ESE/LLCE

UE 1.7 Cultures & sociétés (EvT)

2 cours (1CM civilisation + 1CM littérature à prendre en LLCER anglais UE 1.4)

UE 1.8 culture ouverture (EvT)

2 HCM de Culture, à prendre en LLCER anglais (Culture B1 Mineure disc. UE 1.8 A. Meyer)

UE 1.9 Etude de la langue (EvT)

2 cours (1CM Grammaire + 1TD étude de la langue à prendre en LLCER anglais UE 1.2)

UE 1.10 Langue écrite & orale

2 cours = 1TD LO réservé ESE* (EvC annualisé) + 1TD PdL à prendre en LLCER (EvT) UE 1.3 EC2

N1, S2

S2 Majeure ESE

UE 2.1 Traduction technique (EvC)

2 cours (1 TD thème + 1 TD version), J. Grosclaude

UE 2.2 Etude de la Langue (EvT)

2 CM (Gram. + Phonétique) à prendre en Anglais UE 2.2

UE 2.3 Langue écrite & orale

2 TD = 1 LO (EvC annualisé) + 1 PdL à prendre en Anglais UE 2.5 EC2 (EvT)

UE 2.4 Culture Europe 2 (EvC)

2 HCM, R. Espiet-Kilty

UE 2.5 Histoire Europe 2 (EvT)

2 HCM, J. Van Parys

UE 2.9 MTU/O2i

2 cours = 1 TD de 8H réservé ESE (20% EvC+80% EvT), P. Durin + 4HTD d'O2i (EvT)

UE 2.10 LANSAD

1 cours (EvC)

S2 Mineure ESE/LLCE

UE 2.6 Culture britannique (EvT) distanciel

2 HCM à prendre dans la mineure disciplinaire de LLCER Anglais UE 2.9

UE 2.7 Culture ouverture (EvT)

2HCM à prendre dans la mineure disciplinaire de LLCER Anglais UE 2.8

UE 2.8 Cultures & sociétés (EvT)

2 cours (1CM de civilisation US + 1TD, de civilisation US, A. Ulentin à prendre en LLCER Anglais UE 2.3.

N1 Semestre 1, Majeure ESE

Histoire Europe 1 (UE 1.3)

The political and legal environment of the European Union

Teacher: Julie LACROIX GRANGEON

Classes: 12 x 2hr/semester

Assessment: Final exam (EvT)

The legal rules adopted by the European institutions have become a component of our daily lives and society. In order to better understand how they affect the EU Member States, it is of crucial importance to know how they are adopted and by which institutions. Furthermore, Law and Politics are closely interconnected. Law can be seen as a means to the fulfilment of certain political interests. In this regard, the political interests of the European Union may sometimes differ from the political interests of the Member States and this is why conflicts may arise.

This course aims at showing how the European Union may be defined as a « union of law » and a « union of peoples and states guided by the rule of law », and what the challenges, both legal and political, are.

A first part will be dedicated to the study of the European political institutions, and a second part to the legal order of the European Union. The objective is not only to acquire a solid knowledge of European Union Law but also to develop critical thinking on the functioning and the future of the European Union.

Culture Europe 1 (UE 1.4)

History and Development of the European Union: from Schuman to Cameron

Teacher: Timothy WHITTON

Classes: 12x 2hr/ semester

Assessment: Final exam (EvT)

The aim of this course will be to study the post-war history of the European Union. Lectures will provide students with background knowledge concerning the creation and expansion of political Europe and Great Britain's controversial involvement in this process culminating in the Brexit referendum. Students will also become familiar with the role played by the main European institutions. Tutorials will enable students to study in greater depth a selection of the main events and documents that have provided the backbone to the organisational, economic and political structure of Europe. This course will also enable students to improve their writing skills when dealing with a variety of documents in the field of British civilisation and cultural studies.

Recommended reading

Agnès ALEXANDRE-COLLIER, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, Éditions du Temps, 2002.

Carine BERBERI, *Le Royaume-Uni face à l'euro. De la prudence à l'hostilité*, Paris, l'Harmattan, collection « l'Esprit économique », 2012.

Stephen GEORGE, *An Awkward Partner: Britain in the European Community*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

David GOWLAND & A. TURNER, *Reluctant Europeans : Britain and European integration 1945-1998*, Longman, 2000.

John PETERSON & Michael SHACKLETON, *The institutions of the European Union*, (second edition), Oxford, Oxford University Press, 2006.

P.J.A.N. RIETBERGEN, *Europe, a cultural history*, (second edition) London, Routledge, 2006.

John-Morris ROBERTS, *The Penguin history of Europe*, London, Penguin Books, 1997.

Pauline SCHNAPPER, *La Grande-Bretagne et l'Europe : le grand malentendu*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

Hugo YOUNG, *This Blessed Plot : Britain and Europe from Churchill to Blair*, London, Macmillan, 1998.

Alex WARLEIGH, *Understanding European Union Institutions*, London, Routledge, 2002.

Traduction technique 1 (UE 1.1)

Translation from French into English and English into French

Teacher: Pauline DURIN

Classes: 12 x 2hr/ semester

Assessment: Assessment in class (EvC)

At home and in class, students will translate official documents published by the EU as well as newspaper articles tackling the latest issues, using a variety of techniques learnt in class.

Recommended reading

Jean Szlamowicz, *Outils pour traduire français-anglais : Versions et thèmes traduits et commentés pour comprendre et s'exercer*, Paris : Editions Ophrys, 2012 (BU anglais)

Oxford English Dictionary (bibliothèque Lafayette).

A.S. Hornby (ed), *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, 7^e édition, Oxford : Oxford University Press, 2005 (BU Gergovia, BU anglais).

Robert et Collins, édition Senior (6^e édition, 2002) ou Super Senior (2^e édition, 2000) (BU Lafayette, BU Gergovia, BU anglais).

S. Berland-Delépine et R. Butler, *Grammaire de l'étudiant*, Paris : Ophrys, 2000. (BU Lafayette, BU Gergovia, BU anglais).

P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, 4^e édition, Paris : Pearson Longman, 2010. (BU Lafayette, BU Gergovia, BU anglais).

M. Grevisse et A. Goosse, *Le Bon usage – grammaire française*, 15^e édition, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 2011 (BUFR LACC, BU Lafayette, BU Gergovia, BU anglais)

Traduction consécutive 1 (UE 1.2)

Consecutive Interpretation from English into French and French into English

Teacher: Pauline Durin

Classes: 12 x 2 hr / semester

Assessment: Final exam (EvT)

This course will be an introductory approach to consecutive interpretation and will enable students to develop their listening, memorising and oral skills. We will use audio and video sources taken from various media (reports, documentaries, speeches, debates etc.).

European Economics (UE 1.5)

An Introduction to European Economics

Teacher: Alexandru MINEA

Classes: 12 x 2h/semester

Assessment: Final exam (EvT)

The lecture provides a presentation of the process of European Construction since the aftermath of the WW2. While insisting on the most important dates, the focus will fall on introducing key economic concepts and understanding the economic implications of this long-term transformation of the European economy, from isolated countries to the current European Union that embeds the Eurozone.

Actualités européennes (UE 1.6)

Current Affairs

Teacher: Tim Whitton

Classes: 2hr /semester

Assessment: assessment in class (EvC)

The aim of this course will be to study all 27 European countries to provide students with a global vision of contemporary Europe. During the course, students will be assigned one or two countries and will be asked to compile a ten-page file laying out the history of these countries' involvement in Europe and the contemporary role they play within the Union. Students will be assessed not only on this assignment but also on their participation in class and work prepared outside the classroom.

Maîtrise du Travail Universitaire (MTU)

Teacher: Pauline Durin

Classes: 8 classes of 2 hours each

Cet enseignement, assuré en français et spécifiquement destiné aux étudiants de la licence *European Studies in English*, propose une variété d'outils méthodologiques. Dans un premier temps, il présente les techniques de recherches documentaires (repérage et sélection des sources disponibles en bibliothèques, utilisation des ressources en ligne, dictionnaires) et les règles de base de l'alphabet phonétique anglais. Dans un second temps, il sera constitué d'une remise à niveau en français (rappel des règles de grammaire et d'orthographe, conjugaisons, expression écrite, expression orale).

Les supports de travail seront fournis en cours.

ATTENTION La MTU est enseignée et évaluée au S1, mais la note obtenue sera prise en compte au S2.

N1 Semestre 1, Cours de mineure

Cultures & Sociétés (UE 1.7)

Voir livret LLCER et sur le site : [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](#) Toutes les informations se trouvent en bas de page dans des menus déroulants.

ATTENTION : Les codes UE ESE et LLCER sont différents car ce ne sont pas les mêmes maquettes. Il n'en reste pas moins que ce sont les mêmes cours, dispensés par les mêmes enseignants.

Culture ouverture – culture (UE 1.8)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](#)

Etude de la Langue 1 (UE 1.9)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](#)

Langue écrite & orale 1 (UE 1.10)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](#)

N1 Semestre 2, Majeure ESE

Au second semestre, en plus de vos cours de majeure et de mineure, vous devez suivre un cours de langue autre qu'anglaise (LANSAD). Les cours de Langue étrangère sont organisés par le service LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines).

Culture Europe 2 (UE 2.4)

Introduction to International Relations

Teacher: Raphaële Espiet-Kilty

Classes : 12 x 2hr / semester

Assessment: Assessment in class (oral presentations + written test) (EvC)

This course will introduce the historical, theoretical and social basis of International Relations (IR). Tutorials will enable students to study in greater depth a selection of the main events and documents that have provided the backbone to the development of International Relations. This course will also enable students to improve their oral skills through debates and role-playing exercises.

Histoire Europe 2 (UE 2.5)

Humanism, Renaissance and the establishment of Europe

Teacher: Julie Van Parys
Classes: 12 x 2hr / semester
Assessment: Final exam (EvT), 2H

This course will focus on the new schools of thought brought by the 16th century. A special emphasis will be made on the arts and the intellectual exchanges mainly on the European continent. In this class, we will also highlight the history of humanism across Europe as well as the influence of the Renaissance and how it transcribed in the establishment of Europe.

Selected passages from primary and secondary sources will be studied in the tutorials.

Recommended reading

Bresc-Bautier Geneviève, *Renaissance : révolutions dans les arts en Europe, 1400-1530*, Lens : Musée du Louvre-Lens, impr. 2012 (BU Lafayette)

Carbonell Charles Olivier, *Une histoire européenne de l'Europe. vol 2. D'une Renaissance à l'autre ? XVe-XXe siècle*, Toulouse : Privat, 1999 (BU Lafayette)

Delumeau Jean, *Histoire artistique de l'Europe, La Renaissance*, Paris : Seuil, 1996 (B.U Lafayette, BU Gergovia)

Margolin Jean-Claude, *L'Humanisme en Europe au temps de la Renaissance*, Paris : Presses universitaires de France, 1981 ((B.U Lafayette, BU Gergovia)

Zuffi Stefano, *La Renaissance : 1401-1610 : deux siècles de splendeur dans l'art en Europe*, Paris : Gründ, 2003 (B.U Lafayette, BU Gergovia)

Picquet Théa & al. ,*L' humanisme italien de la Renaissance et l'Europe*, Publications de l'Université de Provence, 2010 (BCU Lafayette)

Traduction technique (UE 2.1)

Translation from French into English and English into French

Teacher: Jérôme Grosclaude
Classes: 12 x 2hr/semester
Assessment: Assessment in class (EvC)

The aim of this course is to help students to improve their knowledge of the specific vocabulary used by the EU institutions. Official documents published by the EU will be used to enable students to further their translating skills and their knowledge of Europe.

N1 Semestre 2, cours mutualisés et de mineure

Etude de la langue (UE 2.2)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](http://licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication (uca.fr))

Langue écrite & orale (UE 2.3)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](https://uca.fr)

Culture britannique (UE 2.6)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](https://uca.fr)

Culture ouverture (UE 2.7)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](https://uca.fr)

Cultures & sociétés (UE 2.8)

Voir livret LLCE ou site [Licence Langues, Littératures et Civi. Etrang. et Régionales - UFR Langues, Cultures et Communication \(uca.fr\)](https://uca.fr)

ATTENTION : LES COURS DE LANSAD DEBUTENT UNIQUEMENT AU SECOND SEMESTRE SAUF LANSAD JAPONNAIS ET COREEN

: L'O2i EST UN **COURS OBLIGATOIRE**. VOUS DEVEZ VOUS Y INSCRIRE.

Calendrier universitaire



CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES - LICENCES

Année universitaire 2024-2025

Réunions de rentrée	Du mardi 03 au vendredi 06 septembre 2024	Sem. 36
1er semestre		
Début des cours du 1er semestre	Lundi 09 septembre 2024	Sem. 37
Suspension des cours - Automne 2024	Du samedi 26 octobre au lundi 04 novembre 2024 matin	Sem. 44
Semaine pédagogique du 1er semestre		
Licences Infocom et LEA	Du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2024	Sem. 48
Licences LLCER et EEI	Du lundi 09 au vendredi 13 décembre 2024	Sem. 50
Examens terminaux du 1er semestre		
Licence Infocom	Du lundi 02 au vendredi 13 décembre 2024	Sem. 49 et 50
Licence LEA	Du lundi 09 au vendredi 13 décembre 2024 (N1 + N3 + rattrapage S5)	Sem. 50
	Du lundi 16 au vendredi 20 décembre 2024 (N2)	Sem. 51
Licences LLCER et EEI	Du lundi 09 au vendredi 20 décembre 2024 (Mineures pluridisciplinaires)	Sem. 50 et 51
	Du lundi 16 au vendredi 20 décembre 2024 (N2)	Sem. 51
Vacances universitaires - Noël 2024	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025 matin	Sem. 52 et 01
Examens terminaux du 1er semestre (suite)		
Licences LLCER et EEI	Du lundi 06 au vendredi 10 janvier 2025 (N1 + N3)	Sem. 02

2e semestre

Début des cours du 2e semestre		
Licence Infocom	Lundi 06 janvier 2025	Sem. 02
Licences LEA, LLCER et EEI	Lundi 13 janvier 2025	Sem. 03
Délibération des jurys semestres impairs		
Licence Infocom		Sem. 04
Licence LEA		Sem. 06
Licences LLCER et EEI		Sem. 07
<i>Suspension des cours - Hiver 2025</i>	<i>Du samedi 22 février au lundi 03 mars 2025 matin</i>	<i>Sem. 09</i>
Semaine pédagogique		
Licence Infocom	Du lundi 24 mars au vendredi 28 mars 2025	Sem. 13
Licence LEA	Du lundi 31 mars au vendredi 04 avril 2025	Sem. 14
Licences LLCER et EEI	Du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025	Sem. 16
<i>Vacances universitaires - Printemps 2025</i>	<i>Du samedi 19 avril au lundi 05 mai 2025 matin</i>	<i>Sem. 17 et 19</i>
Examens terminaux du 2e semestre		
Licence Infocom	Du lundi 31 mars au vendredi 11 avril 2025	Sem. 14 et 15
Licence LEA	Du lundi 07 au vendredi 18 avril 2025	Sem. 15 et 16
Licences LLCER et EEI	Du lundi 05 au vendredi 09 mai 2025 (Mineures pluridisciplinaires)	Sem. 19
	Du lundi 12 au vendredi 23 mai 2025 (N1, N2, N3)	Sem. 20 et 21
Délibération des jurys semestres pairs		
Licence Infocom		Sem. 21
Licence LEA		Sem. 22
Licences LLCER et EEI		Sem. 23

Seconde chance

Examens de 2nd chance (1er et 2e semestre)		
Licence Infocom	Du lundi 02 au vendredi 13 juin 2025 (N1)	Sem. 23 et 24
	Du mardi 10 au vendredi 20 juin 2025 (N2)	Sem. 24 et 25
	Du lundi 1er au vendredi 05 septembre 2025 (N3)	Sem. 36
Licence LEA	Du mardi 10 juin au vendredi 20 juin 2025 (N1 et N2)	Sem. 24 et 25
Licences LLCER et EEI	Du lundi 16 juin au vendredi 27 juin 2025	Sem. 25 et 26
Délibération des jurys 2nd chance		
Licences Infocom, LLCER et EEI		Sem. 28
Licence LEA		Sem. 27
Fin des activités pédagogiques	Jeudi 17 juillet 2025	Sem. 29